



.....
AUTOMATISMES POUR FENÊTRES
GROUPE 2

WWW.3CSERVICES.CH



Table des matières

- Aérateur	page	2-013
- Câbles test	page	2-009-A
- Centrale de commande	page	2-009
- Détecteur - touche incendie	page	2-012
- Interrupteur	page	2-010
- Moteur à chaîne 230/24 V	page	2-003
- Moteur à chaîne KM 400 230/24 V KM 40 VH 230/24 V	pages	2-003-A -B-C-D-E-F-G-H-I-J
- Moteur compas SBS ML 24 V	page	2-005
- Moteur compas SBS SYN 24 V	pages	2-006 / 007
- Moteur à double chaîne 24/230 V	pages	2-004 / 004-B-C
- Moteur EM 100 230 V - SM 120 24 V	page	2-008
- Thermostat - hygromètre - détecteur pluie / vent	page	2-011
- Vérin électrique AS 230 V	page	2-001
- Vérin électrique BS 24 V	page	2-002
- Vérin électrique KN 24 V	page	2-001
- Vérin électrique SR Rond 24 V	page	2-002

2.100.

VERIN ELECTRIQUE EA

- 230 volts AC
- déconnexion électronique incorporée
- arbre en acier chromé
- boîtier en aluminium eloxé naturel
- protection IP 54
- embouts noirs
- longueur du câble 1,2 m

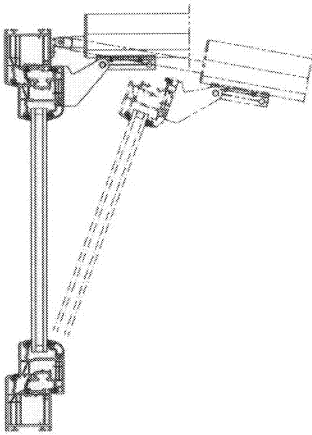
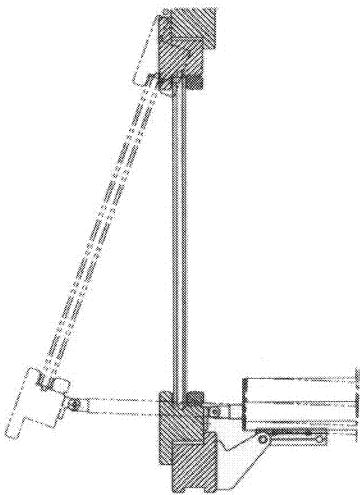
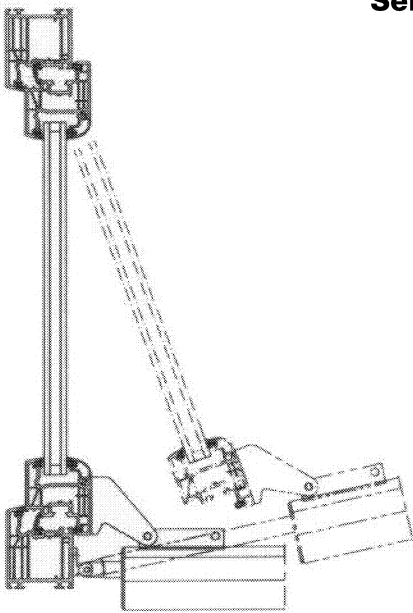
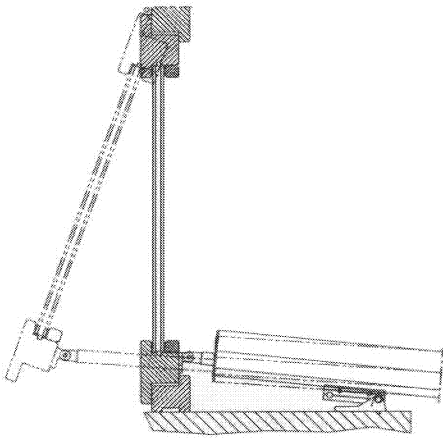
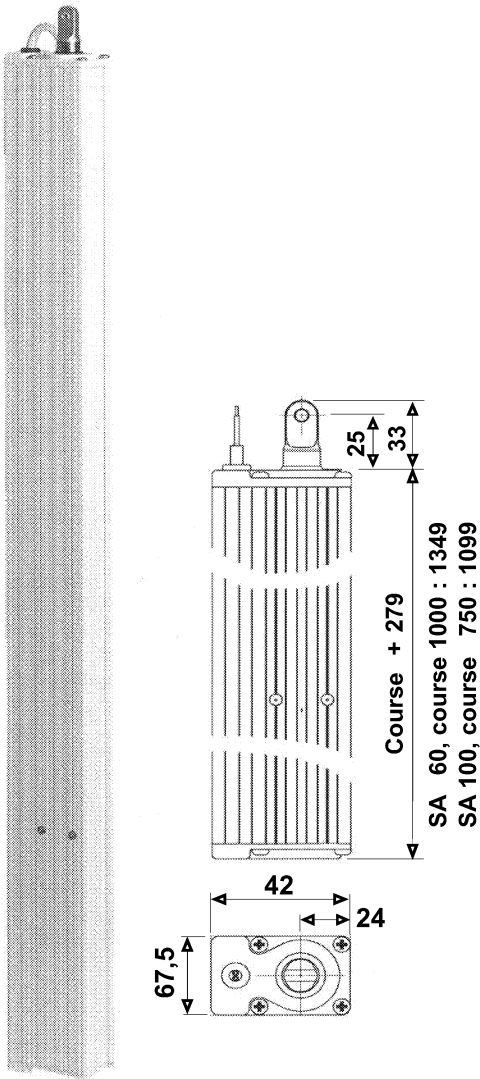
Code	Course (mm)	Force (N)
30	300	800
50	500	800
75	750	800

2.105.

VERIN ELECTRIQUE SA

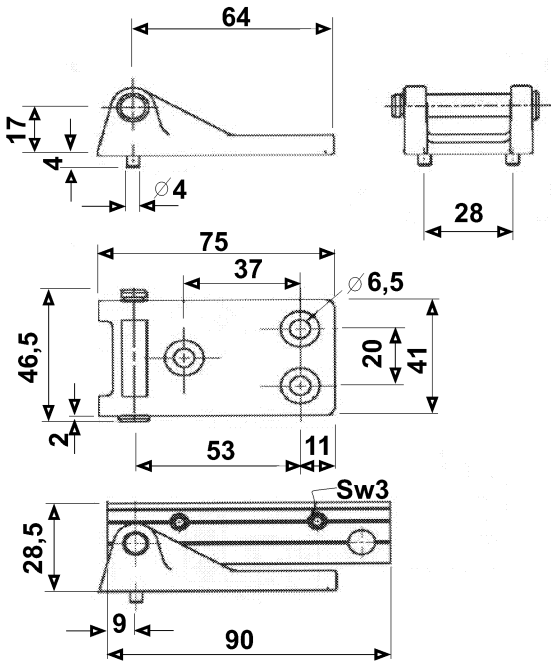
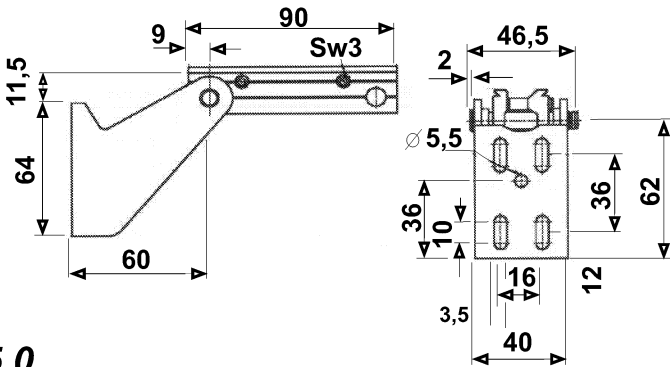
- 24 volts DC
- déconnexion électronique incorporée
- autres spécifications identiques au vérin EA

Code	Course (mm)	Force (N)	Courant absorbé (A)
30	300	600	0.75
50	500	600	0.75
75	750	600	0.75
100	1000	600	0.75
300	300	1000	1.1
500	500	1000	1.1
750	750	1000	1.1



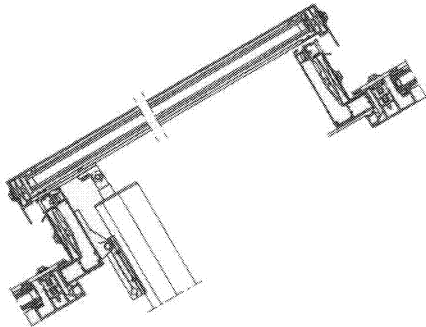
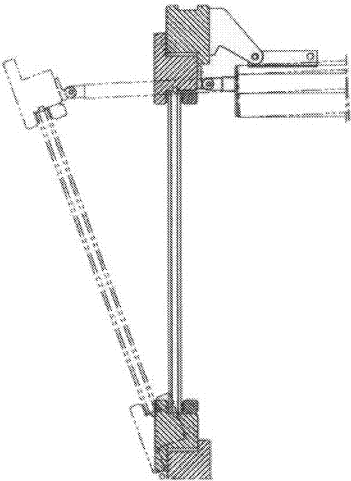
2.110.0

SUPPORT DE VANTAIL



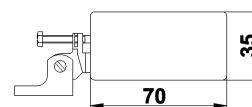
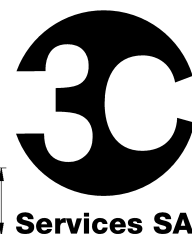
2.125.0

CONSOLE DE CADRE COULISSANTE



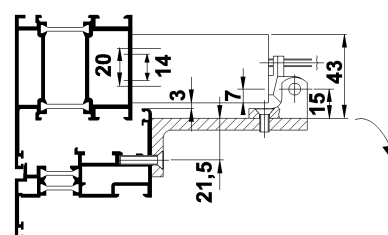
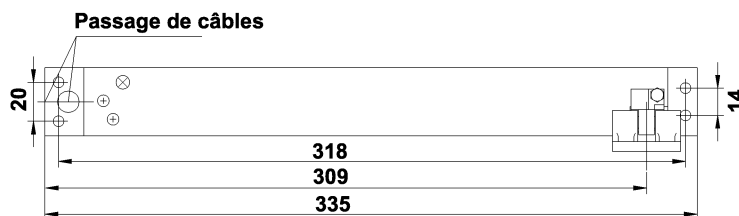
2.141.

MOTEUR A CHAÎNE KM 40



Services SA

- courant nominal 230 V AC
- courant absorbé 0,4 A.
- utilisation pour ouverture de coupole à l'italienne, à l'anglaise et à soufflet
- consommation 90 W.
- force de traction max. 400 N.
- force de poussée max. 400 N.
- type de protection IP 50 (seulement pour locaux secs)
- course 140, 200, 260 et 315 mm réglable à choix
- temps de course 36 sec.
- mécanisme d'ouverture chaîne semi-rigide
- câbles de raccordement 4 x 0,75² jusqu'à 1,5²
- nombre max. de moteurs sur 1 commutateur 5 A (10 pièces)



Code Exécution

1. alu éloxé naturel (EV1)
2. laqué RAL 8077 (brun)
3. laqué RAL 9010 (blanc)
4. laqué RAL 9016

Ouverture Imposte à soufflet :

<u>Hauteur de vantail (mm)</u>	<u>Course max. (mm)</u>
500 - 600	200
600 - 700	260
dès - 700	315

Ouverture Imposte à l'anglaise :

<u>Hauteur de vantail (mm)</u>	<u>Course max. (mm)</u>
500 - 600	200
600 - 700	260
dès - 700	315

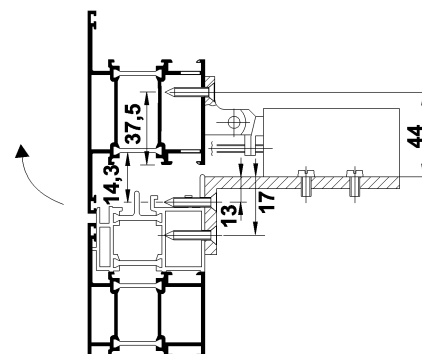
Ouverture Coupole :

<u>Hauteur de vantail (mm)</u>	<u>Course max. (mm)</u>
500 - 650	200
650 - 780	260
dès - 780	315

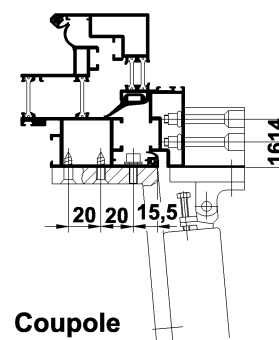
Code Accessoires de montage

- 5 imposte à soufflet
- 6 imposte à soufflet hauteur vantail inf. à 500 mm
- 7 imposte à l'anglaise
- 8 imposte à l'anglaise hauteur de vantail inf. à 500 mm
- 9 coupole

Imposte à soufflet



Imposte à l'anglaise



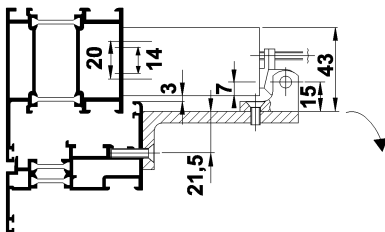
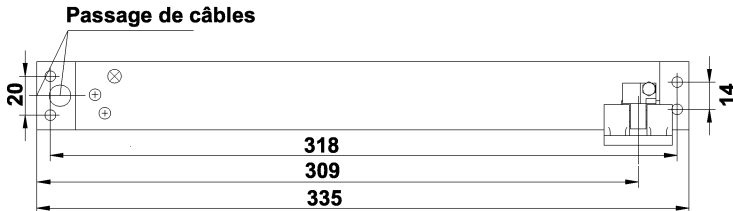
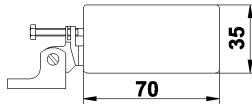
Coupole



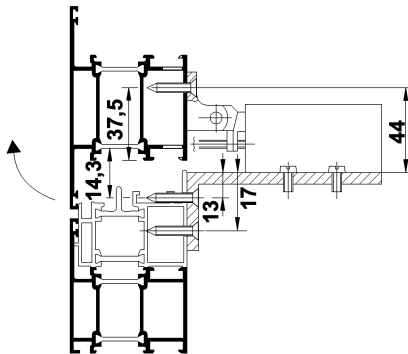
Adjonction de compas de sécurité

2.142.

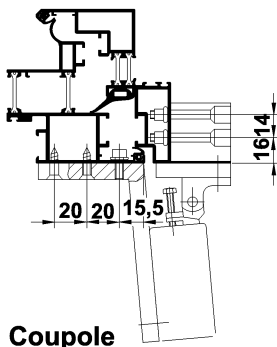
MOTEUR A CHAINE KM 40



Imposte à soufflet



Imposte à l'anglaise



Coupole

- courant nominal 24 V DC
- courant absorbé 1,4 A.
- utilisation pour ouverture de coupole à l'italienne, à l'anglaise et à soufflet
- consommation 30 W.
- force de traction max. 400 N.
- force de poussée max. 400 N.
- type de protection IP 50 (pour locaux secs)
- course 140, 200, 260 et 315 mm réglable à choix
- temps de course 40 sec.
- mécanisme d'ouverture chaîne semi-rigide
- câbles de raccordement 5 x 0,75²
- nombre max. de moteurs sur 1 commutateur 10 A (5 pièces)

Code Exécution

1. alu éloxé naturel (EV1)
2. laqué RAL 8077 (brun)
3. laqué RAL 9010 (blanc)
4. laqué RAL 9016

Ouverture imposte à soufflet :

<u>Hauteur de vantail (mm)</u>	<u>Course max. (mm)</u>
500 - 600	200
600 - 700	260
dès - 700	315

Ouverture imposte à l'anglaise :

<u>Hauteur de vantail (mm)</u>	<u>Course max. (mm)</u>
500 - 600	200
600 - 700	260
dès - 700	315

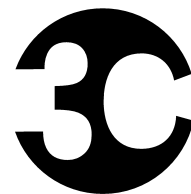
Ouverture Coupole :

<u>Hauteur de vantail (mm)</u>	<u>Course max. (mm)</u>
500 - 650	200
650 - 780	260
dès - 780	315

Code Accessoires de montage

- 5 imposte à soufflet
- 6 imposte hauteur vantail inf. à 500 mm
- 7 imposte à l'anglaise
- 8 imposte hauteur de vantail inf. à 500 mm
- 9 coupole



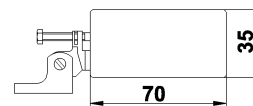


Services SA

2.143.

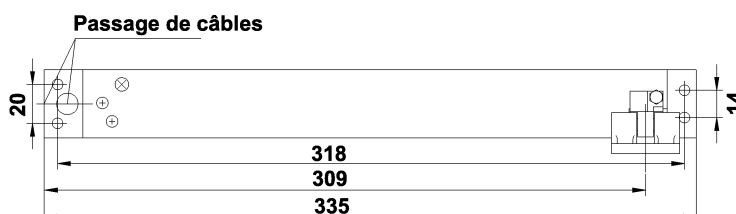
MOTEUR A CHAÎNE KM 40 SYNCHRO

- courant nominal 24 V DC
- courant absorbé 1,4 A.
- utilisation pour ouverture imposte à soufflet, à l'italienne, à l'anglaise et coupole
- exécution aluminium éloxé naturel EV1
- consommation 90 W
- force de traction max. 400 N.
- force de poussée max. 400 N.
- type de protection IP 50 (seulement pour locaux secs)
- course 140, 200, 260 et 315 mm réglable à choix
- temps de course 36 sec.
- mécanisme d'ouverture chaîne semi-rigide
- câbles de raccordement 6 x 0,75² - 15²
- nombre max. de moteurs sur 1 commutateur 10 A (6 pièces)



<u>Code</u>	<u>Exécution</u>
--------------------	-------------------------

- | | |
|-----------|-------------------------|
| 1. | alu éloxé naturel (EV1) |
| 2. | laqué RAL 8077 (brun) |
| 3. | laqué RAL 9010 (blanc) |
| 4. | laqué RAL 9016 |



<u>Code</u>	<u>Accessoires de montage</u>
--------------------	--------------------------------------

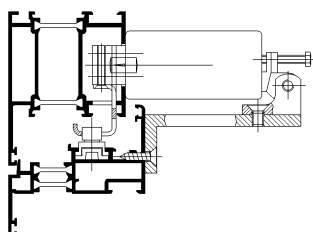
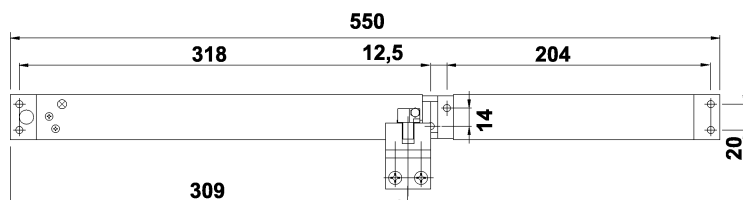
- | | |
|----------|--|
| 5 | imposte à soufflet |
| 6 | imposte hauteur vantail inf. à 700 mm |
| 7 | imposte à l'anglaise |
| 8 | imposte hauteur de vantail inf. à 700 mm |
| 9 | coupole |



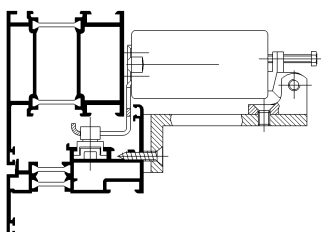
**Adjonction de compas
de sécurité**

2.144.

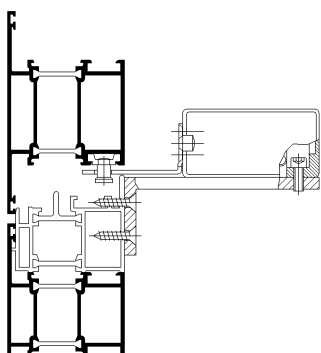
MOTEUR A CHAÎNE KM 40 VH



Imposte à soufflet variante 1



Imposte à soufflet variante 2



Imposte à l'anglaise

- avec entraîneur pour verrouillage Siegenia
- courant nominal 230 V AC
- courant absorbé 0,4 A.
- utilisation pour fenêtre en imposte à l'anglaise et à soufflet
- consommation 90 W.
- force de traction max. 400 N.
- force de poussée max. 400 N.
- type de protection IP 50 (seulement pour locaux secs)
- course 140, 200, 260 et 315 mm réglable à choix
- temps de course 45 sec.
- mécanisme d'ouverture chaîne semi-rigide
- câbles de raccordement 4 x 0,75² jusqu'à 1,5²
- nombre max. de moteurs sur 1 commutateur 5 A (10 pièces)

<u>Code</u>	<u>Ouverture</u>	<u>Exécution</u>
1.	à soufflet	aluminium éloxé naturel EV1
2.	à soufflet	laqué RAL 8077, 9010, 9016
3.	à l'anglaise	aluminium éloxé naturel EV1
4.	à l'anglaise	laqué RAL 8077, 9010, 9016

<u>Code</u>	<u>Accessoires de montage</u>
1	imposte à soufflet variante 1
2	imposte à soufflet variante 2
20	imposte à l'anglaise profil Euro-rainure

Verrouillage Siegenia voir pages 1-001/ 1-011



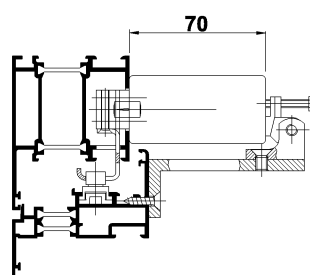
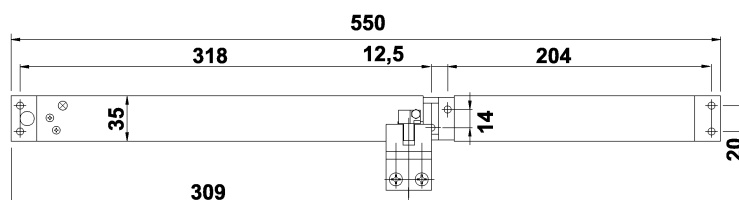
Adjonction de compas de sécurité

N.B. EN CAS DE COMMANDE, VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR UNE COUPE DU PROFIL UTILISÉ

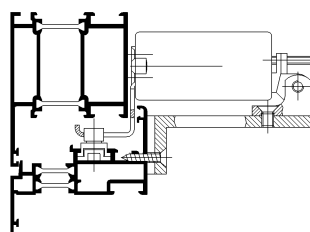
2.146.

MOTEUR A CHAÎNE KM 40 VH

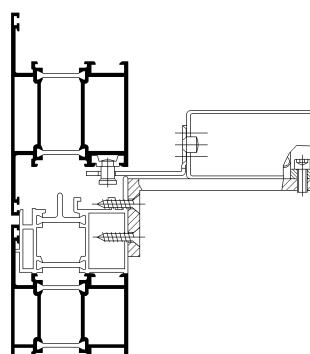
- avec entraîneur pour verrouillage Siegenia
- courant nominal 24 V DC
- courant absorbé 1,2 A.
- utilisation pour ouverture de fenêtre à l'anglaise et à soufflet
- consommation 90 W.
- force de traction max. 400 N.
- force de poussée max. 400 N.
- type de protection IP 50 (seulement pour locaux secs)
- course 140, 200, 260 et 315 mm réglable à choix
- temps de course 45 sec.
- mécanisme d'ouverture chaîne semi-rigide
- câbles de raccordement 6 x 0,75² jusqu'à 1,5²
- nombre max. de moteurs sur 1 commutateur 10 A (5 pièces)



Imposte à soufflet variante 1



Imposte à soufflet variante 2



Imposte à l'anglaise

<u>Code</u>	<u>Ouverture</u>	<u>Exécution</u>
1.	à soufflet	aluminium éloxé naturel EV1
2.	à soufflet	laqué RAL 8077, 9010, 9016
3.	à l'anglaise	aluminium éloxé naturel EV1
4.	à l'anglaise	laqué RAL 8077, 9010, 9016

Code Accessoires de montage

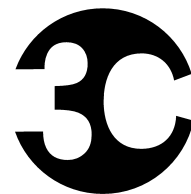
1	imposte à soufflet variante 1
2	imposte à soufflet variante 2
20	imposte à l'anglaise profil Euro-rainure

Verrouillage Siegenia voir pages 1-001/ 1-011

**N.B. EN CAS DE COMMANDE, VEUILLEZ NOUS
FAIRE PARVENIR UNE COUPE DU PROFIL UTILISÉ**



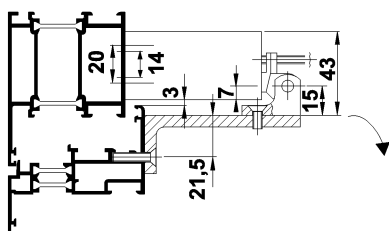
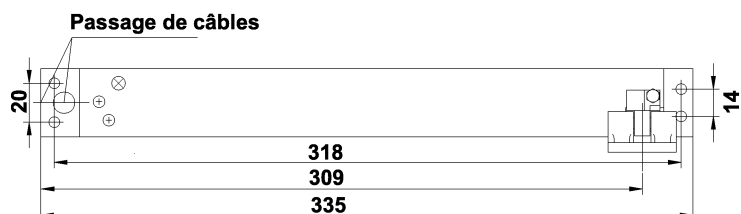
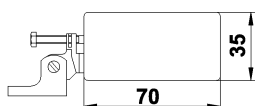
**Adjonction de compas
de sécurité**



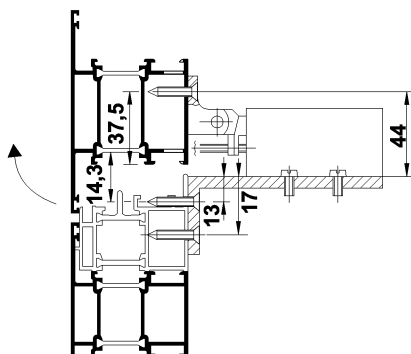
Services SA

2.147.

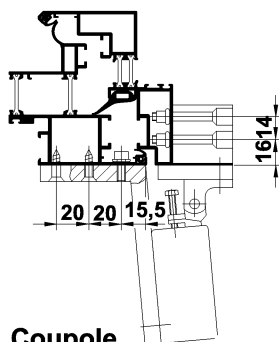
MOTEUR A CHAÎNE KM 40 - RWA



Imposte à soufflet



Imposte à l'anglaise



Coupole

- courant nominal 24 V DC
- courant absorbé 1,4 A.
- utilisation pour ouverture de coupole à l'italienne, à l'anglaise et à soufflet
- consommation 34 W.
- force de traction max. 400 N.
- force de poussée max. 400 N.
- type de protection IP 50 (pour locaux secs)
- course 315 mm
- temps de course 40 sec.
- mécanisme d'ouverture chaîne semi-rigide
- câbles de raccordement 5 x 0,75²
- nombre max. de moteurs sur 1 commutateur 10 A (5 pièces)

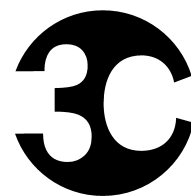
Code Exécution

- | | |
|-----------|-------------------------|
| 1. | alu éloxé naturel (EV1) |
| 2. | laqué RAL 8077 (brun) |
| 3. | laqué RAL 9010 (blanc) |
| 4. | laqué RAL 9016 |

Code Accessoires de montage

- | | |
|----------|--|
| 5 | imposte à soufflet |
| 6 | imposte hauteur vantail inf. à 700 mm |
| 7 | imposte à l'anglaise |
| 8 | imposte hauteur de vantail inf. à 700 mm |
| 9 | coupole |



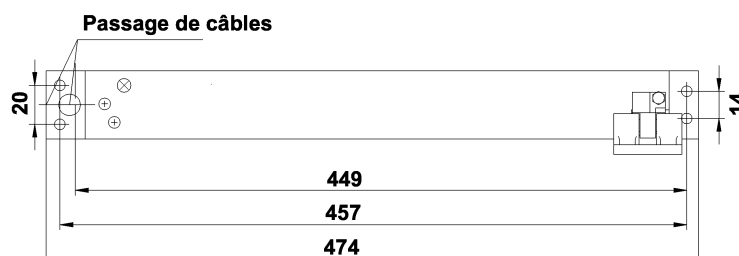
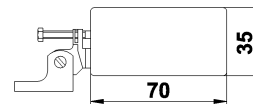


Services SA

2.148.

MOTEUR A CHAÎNE KM 40 RWA

- courant nominal 24 V DC
- courant absorbé 1,4 A.
- utilisation pour ouverture imposte à soufflet
- exécution aluminium éloxé naturel EV1
- consommation 34 W.
- force de traction max. 400 N.
- force de poussée max. 200 N.
- type de protection IP 50 (seulement pour locaux secs)
- course 520 mm
- temps de course 65 sec.
- mécanisme d'ouverture chaîne semi-rigide
- câbles de raccordement 5 x 0,75²
- nombre max. de moteurs sur 1 commutateur 10 A (5 pièces)

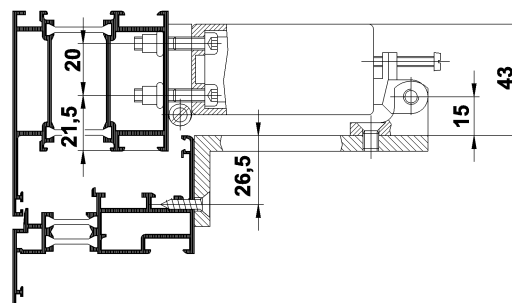


Code Exécution

- 1.** alu éloxé naturel (EV1)
- 2.** laqué RAL 8077 (brun)
- 3.** laqué RAL 9010 (blanc)
- 4.** laqué RAL 9016

Code Accessoires de montage

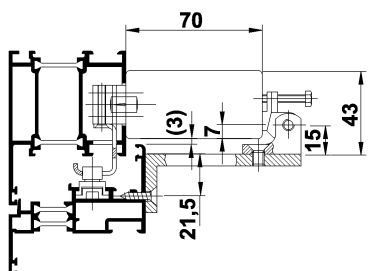
- 5** imposte à soufflet
- 6** imposte hauteur vantail inf. à 700 mm
- 7** imposte à l'anglaise
- 8** imposte hauteur de vantail inf. à 700 mm
- 9** coupole



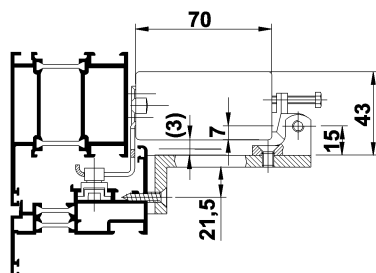
**Adjonction de compas
de sécurité**

2.149.

MOTEUR A CHAÎNE KM 40 VH - RWA Services SA



Imposte à soufflet variante 1



Imposte à soufflet variante 2

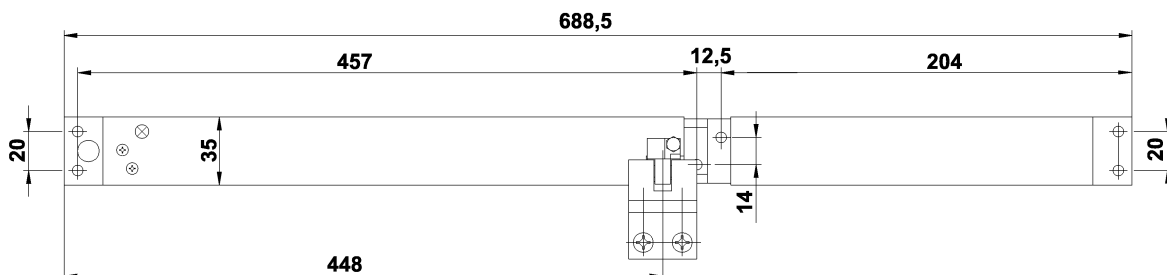
- avec entraîneur pour verrouillage Siegenia
- courant nominal 24 V DC
- courant absorbé 1,4 A.
- utilisation pour ouverture de fenêtre à soufflet
- consommation 34 W.
- force de traction max. 400 N.
- force de poussée max. 200 N.
- type de protection IP 50 (seulement pour locaux secs)
- course 520 mm
- temps de course 70 sec.
- mécanisme d'ouverture chaîne semi-rigide
- câbles de raccordement 5 x 0,75²
- nombre max. de moteurs sur 1 commutateur 10 A (5 pièces)

Code Ouverture Exécution

- | | | |
|-----------|------------|-----------------------------|
| 1. | à soufflet | aluminium éloxé naturel EV1 |
| 2. | à soufflet | laqué RAL 8077, 9010, 9016 |

Code Accessoires de montage

- | | |
|----------|--|
| 1 | imposte à soufflet variante 1
hauteur de vantail dès 800 mm |
| 2 | imposte à soufflet variante 2
hauteur de vantail dès 800 mm |



Verrouillage Siegenia voir pages 1-001/ 1-011



**Adjonction de compas
de sécurité**

**N.B. EN CAS DE COMMANDE, VEUILLEZ NOUS
FAIRE PARVENIR UNE COUPE DU PROFIL UTILISÉ**

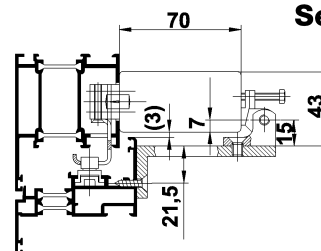
2.150.



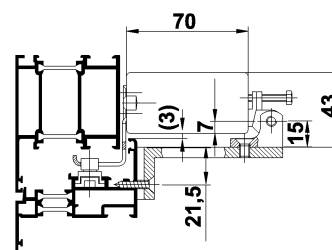
Services SA

MOTEUR A CHAÎNE KM 40 VH - RWA

- avec entraîneur pour verrouillage Siegenia
- courant nominal 24 V DC
- courant absorbé 1,4 A.
- utilisation pour ouverture de fenêtre à soufflet
- consommation 34 W.
- force de traction max. 400 N.
- force de poussée max. 400 N.
- type de protection IP 50 (seulement pour locaux secs)
- course 315 mm
- temps de course 70 sec.
- mécanisme d'ouverture chaîne semi-rigide
- câbles de raccordement 5 x 0,75²
- nombre max. de moteurs sur 1 commutateur
10 A (5 pièces)



Imposte à soufflet variante 1

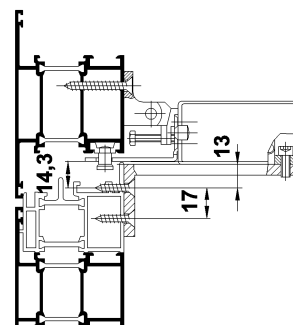


Imposte à soufflet variante 2

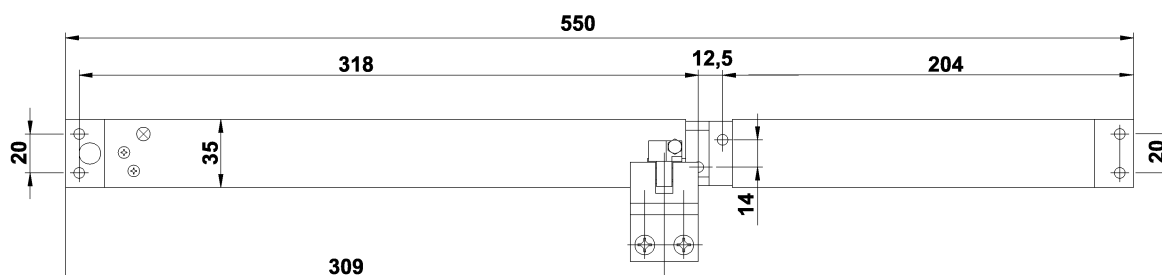
<u>Code</u>	<u>Ouverture</u>	<u>Exécution</u>
1.	à soufflet	aluminium éloxé naturel EV1
2.	à soufflet	laqué RAL 8077, 9010, 9016
3.	à l'anglaise	aluminium éloxé naturel EV1
4.	à l'anglaise	laqué RAL 8077, 9010, 9016

Code Accessoires de montage

- 1** imposte à soufflet variante 1
hauteur de vantail dès HV 700 mm
- 2** imposte à soufflet variante 2
hauteur de vantail dès HV 700 mm
- 20** imposte à l'anglaise profil Euro-rainure dès HV 700 mm



Imposte à l'anglaise



Verrouillage Siegenia voir pages 1-001/ 1-011

**N.B. EN CAS DE COMMANDE, VEUILLEZ NOUS
FAIRE PARVENIR UNE COUPE DU PROFIL UTILISÉ**



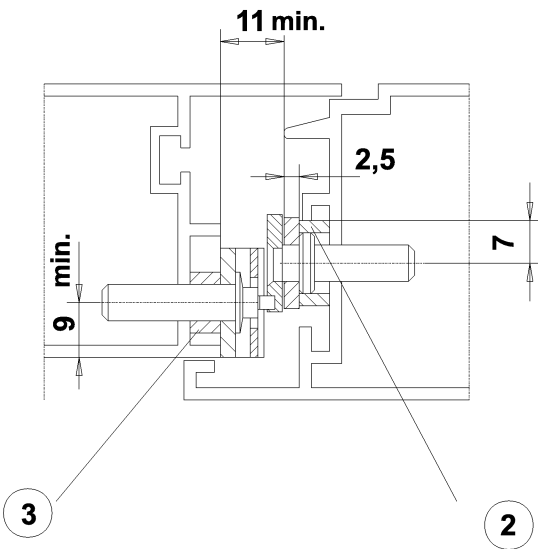
**Adjonction de compas
de sécurité**

2.157.10

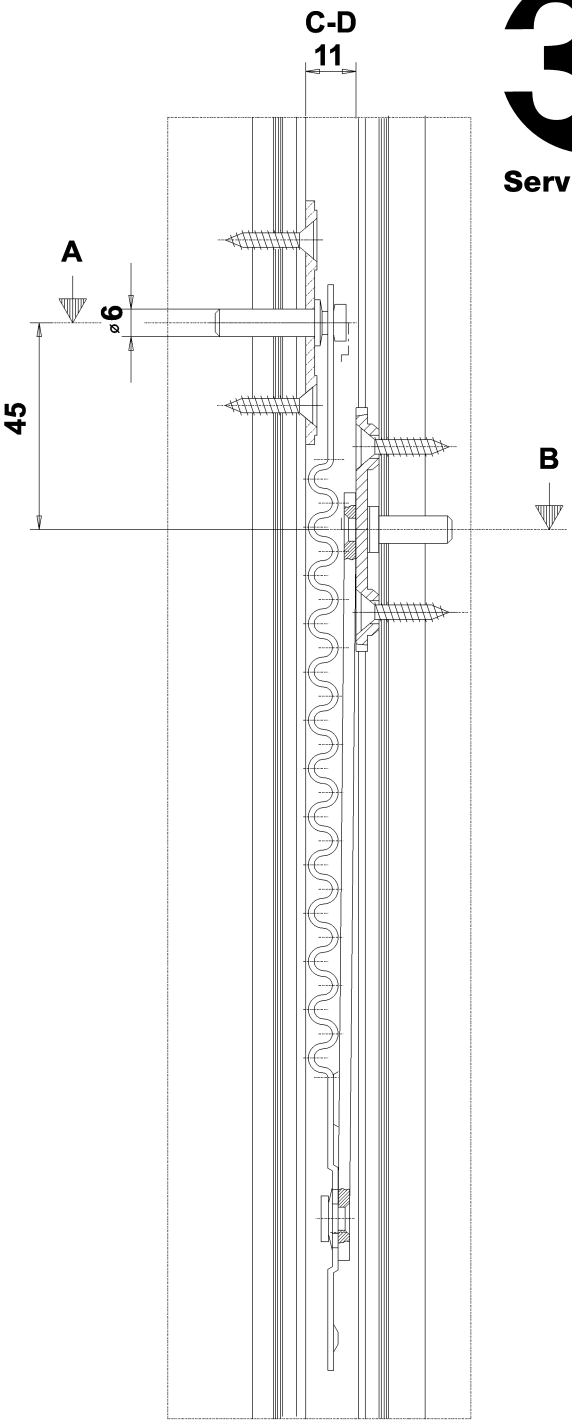
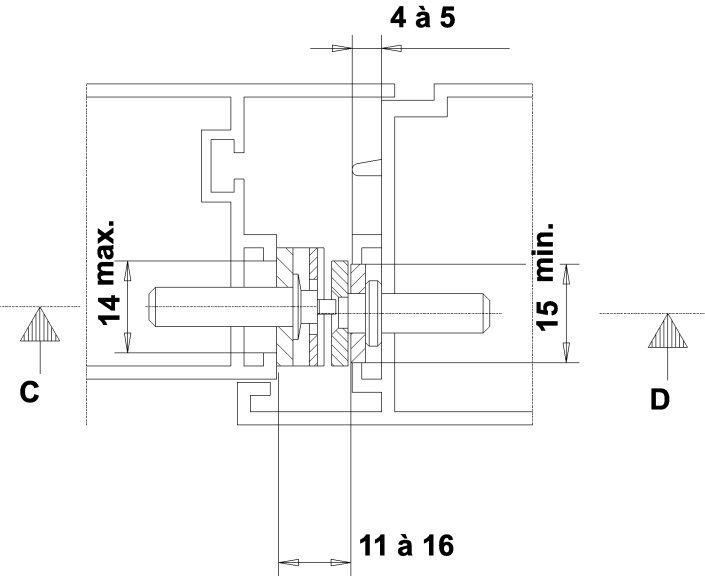
COMPAS DE SECURITE

- pour imposte à soufflet
- montage vertical dans la battue
- utilisable gauche et droite
- pour profil à euro-rainure
- hauteur de vantail minimum 300 mm
- vide entre feuillure minimum 11 mm
- profondeur de feuillure minimum 18 mm
- poids du vantail autorisé voir diagramme
- exécution en acier zingué

A - B avec câles



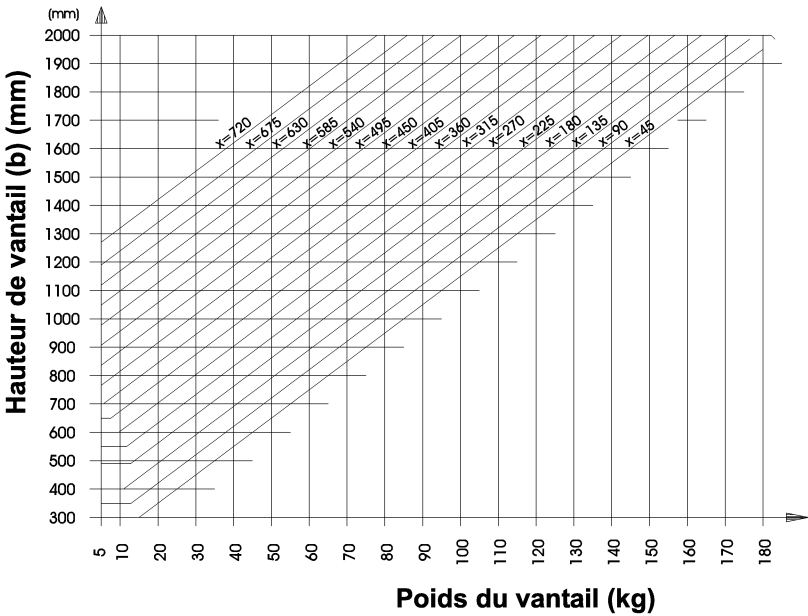
A - B sans câle



2.158.

CÂLES POUR PROFIL OUVRANT

a	b	c (mm)	
4	14	53	pos. 2
5	14	53	pos. 2
7	12	53	pos. 2
8	12	53	pos. 2
9	12	53	pos. 2



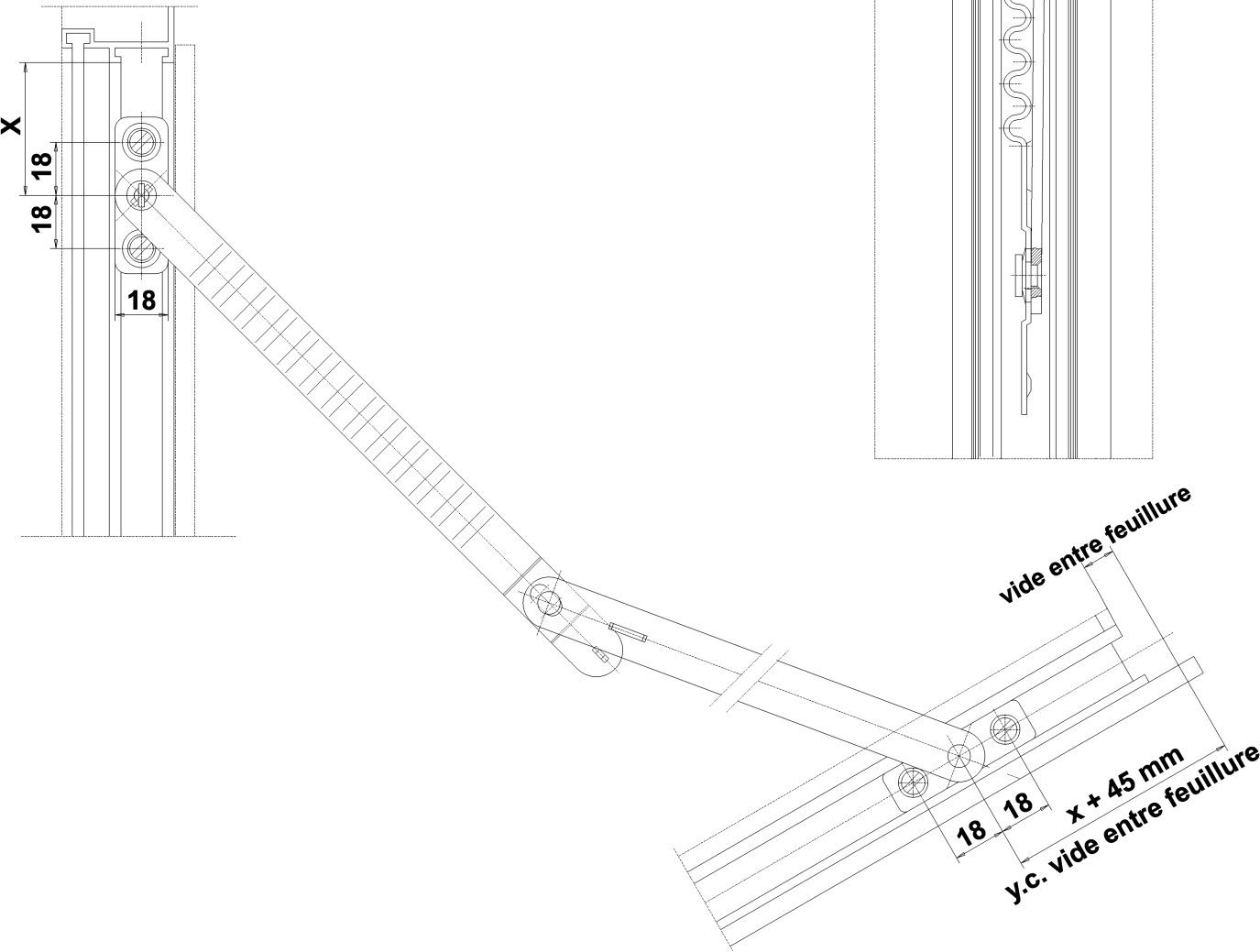
2.159.

CÂLES POUR PROFIL CADRE

a	b	c (mm)	
3	8	90	pos. 3
5	10	90	pos. 3

Exemple :

HV = 750 mm
Poids du vantail 35 kg
X = 180 mm



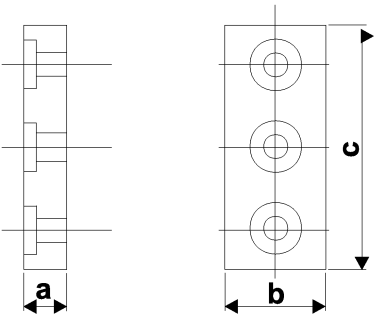
! PAR VANTAIL 2 COMPAS SONT NECESSAIRES

2.157.0

GABARIT DE PERCAGE

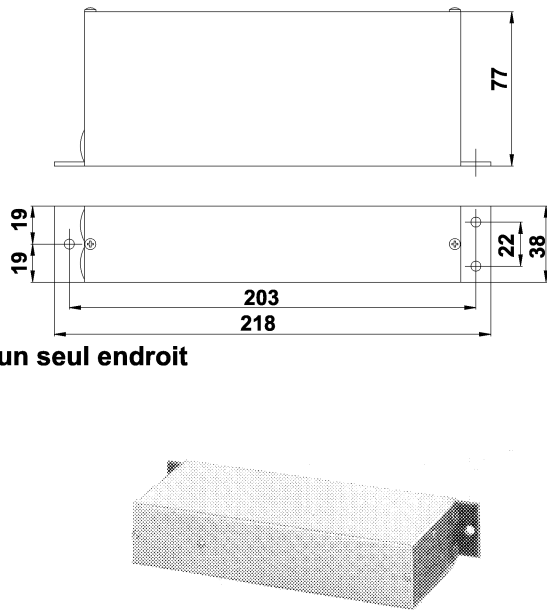
2.157

PLAN DE MONTAGE



2.190.1
MOTEUR ELECTRIQUE EM 100

- en aluminium éloxé naturel
- 230 volts ac / 50 Hz
- courant absorbé 0,22 A
- consommation 48 W
- force 1200 N
- vitesse à 300 N 0,8 mm/sec.
- course max. 66 mm
- protection IP 50
- relais intégré pour commande de max. 10 moteurs (5A) depuis un seul endroit
- courant alternatif monophasé
- interrupteur de fin de course incorporé
- indicateur de contrôle de marche
- protection de surchauffe et condensation
- poids du vantail max. 110 kg.



2.191.15
MOTEUR ELECTRIQUE EM 100

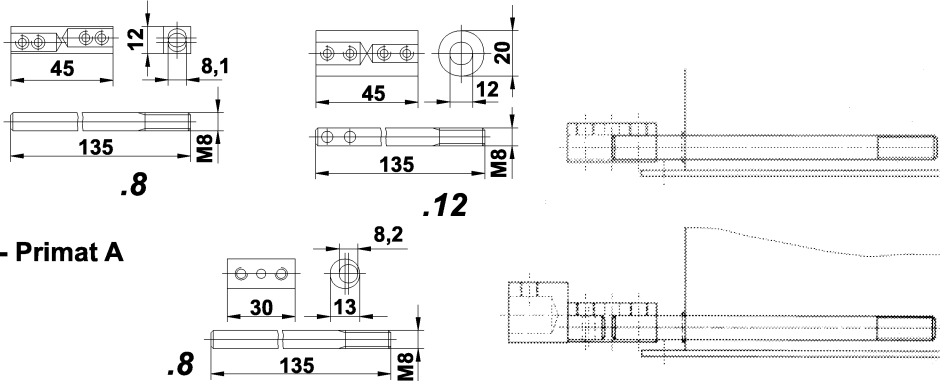
- exécution renforcée 1500 N.
- autres spécifications identique article n° 2.190.1

2.195.

RACCORD DE LIAISON

Code	Utilisation
8	FL 180 - OL 90 - Primat A
12	OL 100

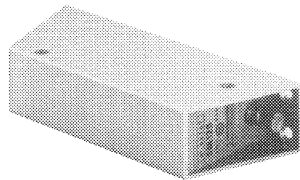
Plan de montage 2.190



2.200.1

MOTEUR ELECTRIQUE SM 120 / E

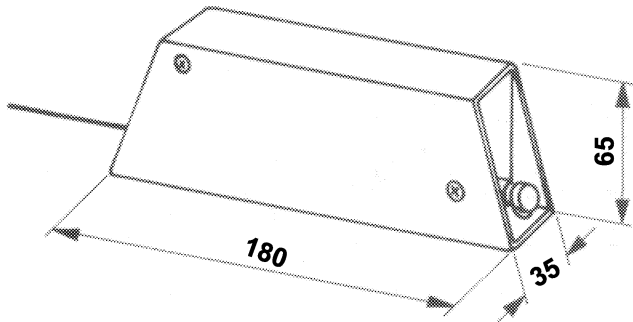
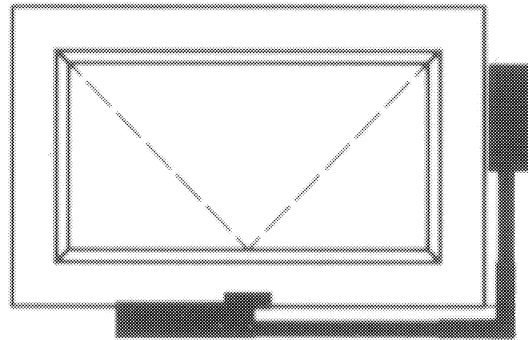
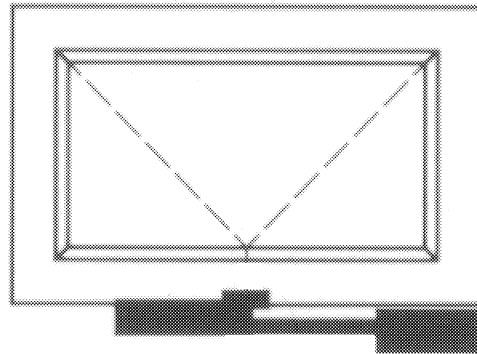
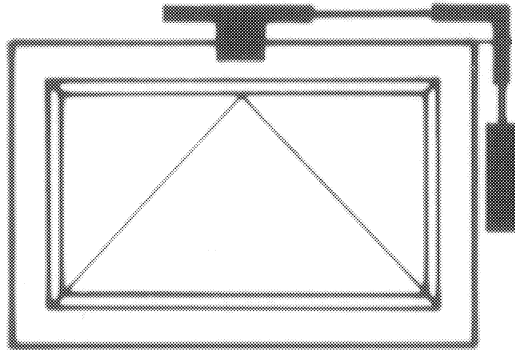
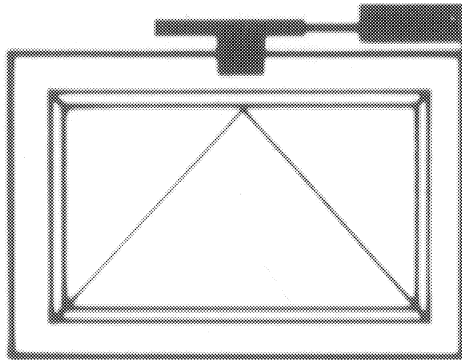
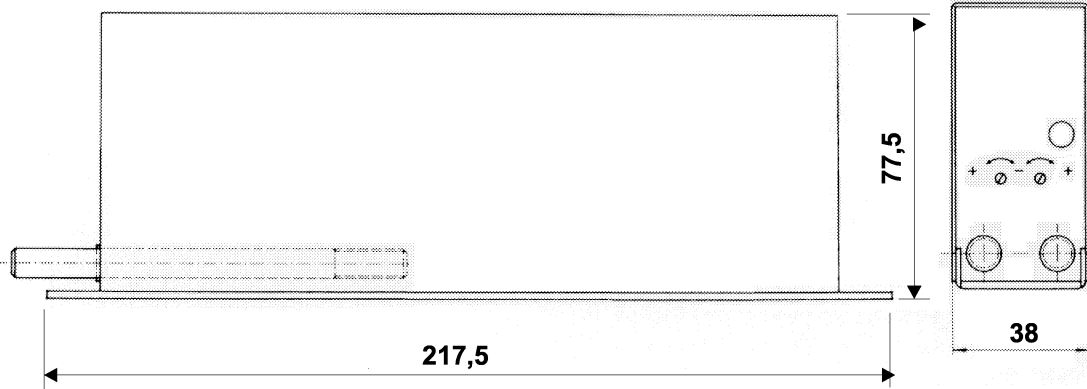
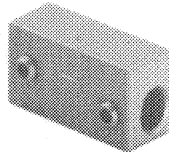
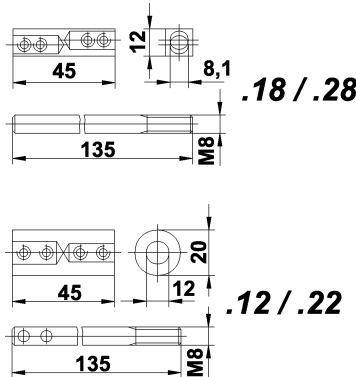
- en aluminium éloxé naturel
- 24 volts DC
- courant absorbé 0,65 A
- force 1200 N
- course max. 66 mm
- durée de marche env. 40 sec.
- déconnexion électronique incorporée (pas de fin de course)
- inversion du sens de marche par permutation des branchements
- largeur vantail max. 2400 mm
- hauteur vantail min. 400 mm
- poids du vantail max. 110 kg.



2.205.
RACCORD DE LIAISON

Code	DIN	Utilisation
18	droite	FL 180 - OL 90 - Primat A
28	gauche	FL 180- OL 90 - Primat A
12	droite	OL 100
22	gauche	OL 100

Plan de montage n° 2.200



CENTRALE DE COMMANDE PERSONNALISEE

- ventilation

OUI

NON
- ventilation et exutoire de fumée

OUI

NON
- nombre de moteur électrique
- nombre de groupe

Nombre de moteur par groupe		Type de moteur
Groupe 1		
Groupe 2		
Groupe 3		
Groupe 4		
Groupe 5		
Groupe 6		
...etc..		

- nombre d'interrupteur
- applique

encastré
- sans indicateur visuel

avec indicateur visuel
- thermostat

OUI

NON
- hygrostat HG 120

OUI

NON
- détecteur de pluie seul REM-E

OUI

NON
- détecteur de pluie combiné vent WRM-E

OUI

NON
- détecteur thermovélosymétrique TD 215

OUI

NON

nombre
- détecteur de fumée RM

OUI

NON

nombre
- touche incendie FR 24/E Si

OUI

NON

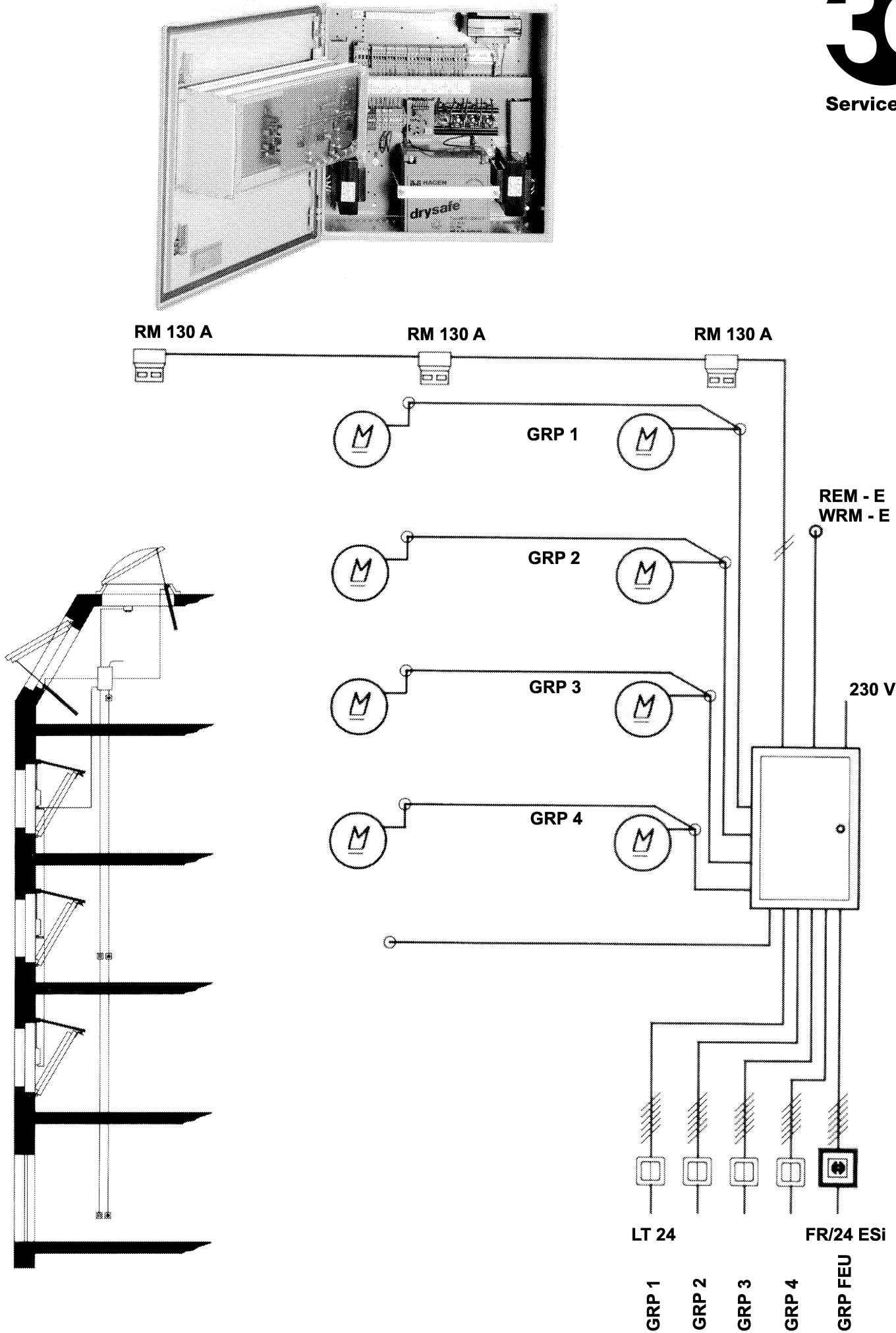
MISE EN SERVICE EFFECTUEE PAR FOCAIR Sàrl

- référence du chantier

:
- nom de l'architecte

:
- nom de l'ingénieur - électricien

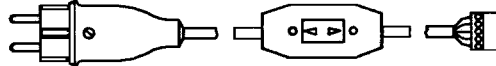
:



2.206.230

CÂBLE TEST

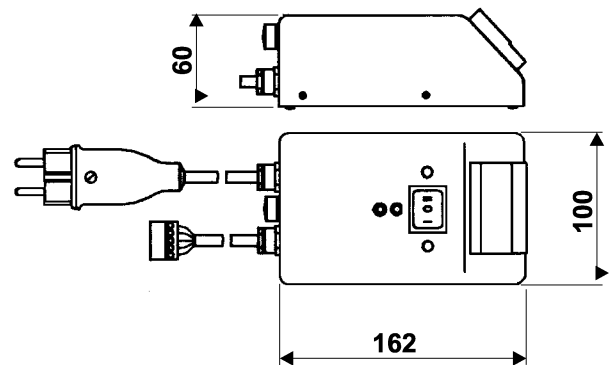
- pour moteur 230 V
- série KM et FA 121 B
- avec prise et commutateur O / F
- longueur 5 mètres



2.207.24

CÂBLE TEST

- pour moteur 24 V
- série KM et FA 121
- transformateur intégré
- LED de contrôle pour fin de course
- écran de contrôle pour absorption d'ampairage
- longueur 5 mètres



2.210.

INTERRUPTEUR ROTATIF

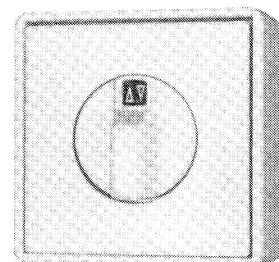
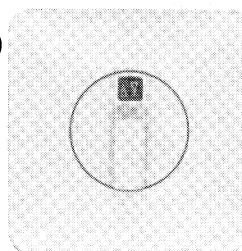


Services SA

- fonction O - STOP - F
- utilisable uniquement pour la ventilation
- sans fonction automatique (détecteur, thermostat, etc...)

Code Montage

- 1** applique (AP)
2 encastré (UP)



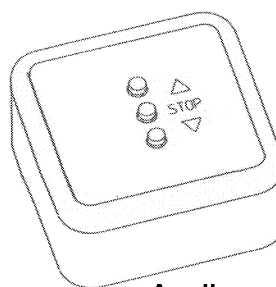
2.215.

INTERRUPTEUR A DOUBLE TOUCHE LT 24

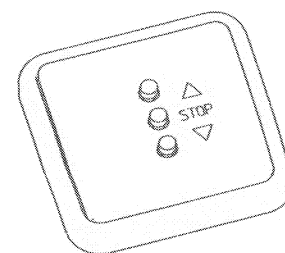
- fonction O - STOP - F
- utilisable pour la ventilation et exutoire

Code Montage

- 1** applique (AP)
2 encastré (UP)



Applique



Encastré

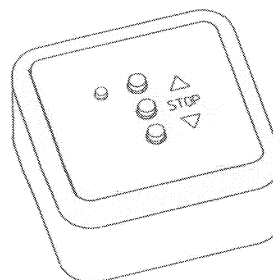
2.220.

INTERRUPTEUR A DOUBLE TOUCHE LT 24 SI

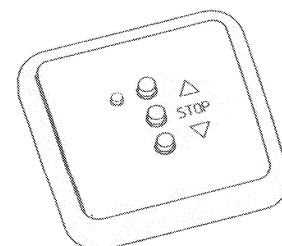
- fonction O - STOP - F
- utilisable pour la ventilation et exutoire
- indication visuelle
- service "vert"
- alarme "rouge"

Code Montage

- 1** applique (AP)
2 encastré (UP)



Applique



Encastré

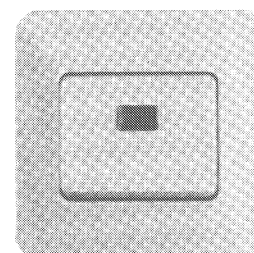
2.225.

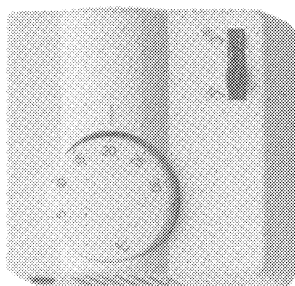
INTERRUPTEUR A DECONNEXION

- utilisable pour la ventilation et exutoire
- indication visuelle
- mise hors service du détecteur pluie / vent

Code Montage

- 1** applique (AP)
2 encastré (UP)

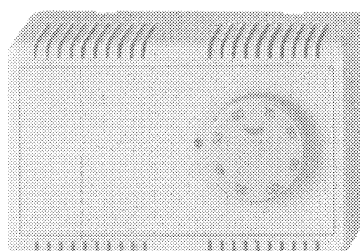




2.230.1

THERMOSTAT

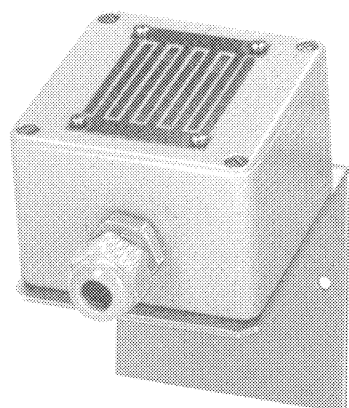
- interrupteur de déconnexion
- commande prioritaire
- boîtier applique



2.235.1

HYGROSTAT HG 120

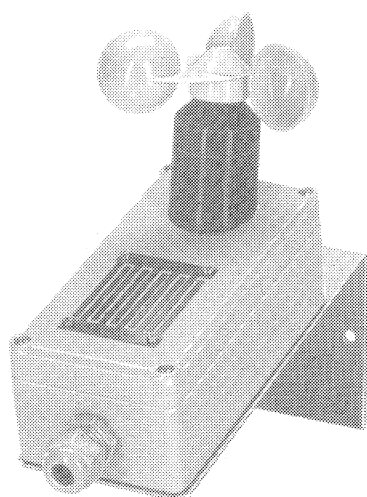
- 2 micro - rupteurs réglables
- plaque de mesure 30 - 100% d'humidité
- boîtier applique



2.240.1

DETECTEUR DE PLUIE REM-E

- provoque la fermeture en cas de pluie et de neige
- tension de raccordement 24 volts
- courant absorbé 0,15 A
- température de travail - 20° C à + 70° C
- console de fixation



2.245.1

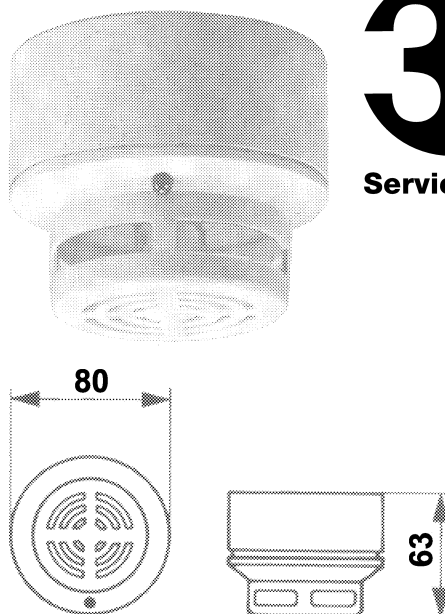
DETECTEUR DE PLUIE COMBINE VENT WRM-E

- provoque la fermeture en cas de pluie, de neige et de vent
- tension de raccordement 24 volts
- courant absorbé 0,15 A
- température de travail -20° C à + 70° C
- retardement à l'enclenchement (vent) 7 - 90 sec. réglable
- vitesse du vent 3 - 10 m/sec réglable
- console de fixation

2.250.1

DETECTEUR THERMOVELOSOMETRIQUE

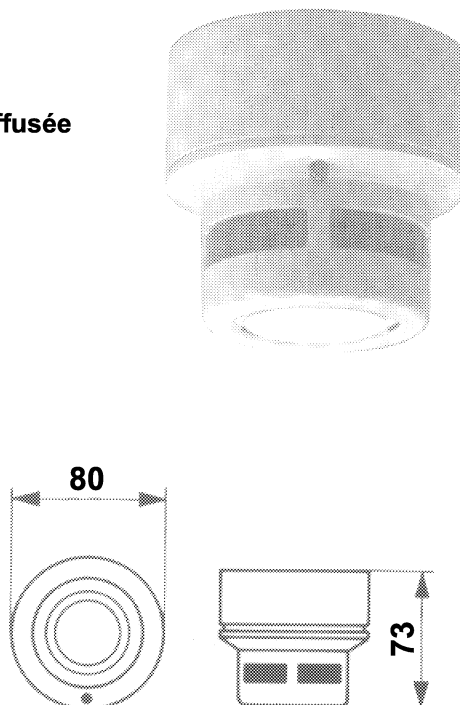
- monté et valeur limite de la température
- surface surveillée max. 40 m²
- hauteur de montage max. 7,5 m
- tension de raccordement 24 volts
- protection IP 22
- température de travail - 20° C à + 60° C
- raccordement max. 10 pièces



2.255.1

DETECTEUR DE FUMÉE RM 130 A

- réception des fumées suivant principe optique de lumière diffusée
- sans substance radioactive
- déclenchement à env. 3% de fumée d'incendie
- indication visuelle rouge
- surface surveillée max. 120 m²
- hauteur de montage max. 12 m
- tension de raccordement 24 volts
- protection IP 42
- température de travail - 20° C à + 70° C
- raccordement max. 10 pièces



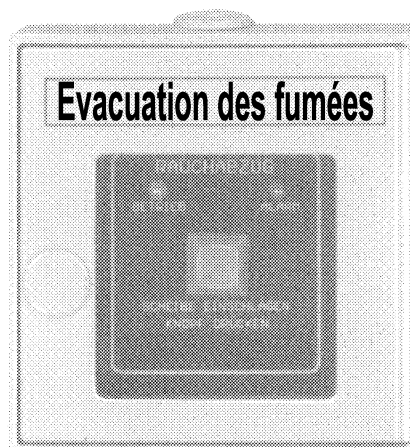
2.260.

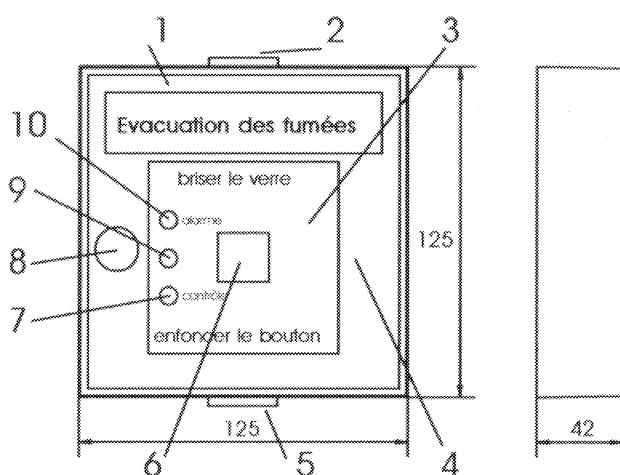
TOUCHE INCENDIE FR 24/E SI

- indicateur visuel
- en service LED = VERT
- alarme LED = ROUGE
- tension de raccordement 24 volts

Code

- | | |
|---|---------------------------|
| 0 | touche incendie (complet) |
| 1 | clé seule |
| 2 | vitre de rechange |





Légende

1. Boîtier en plastique rouge ou bleu, pour montage apparent, verrouillable, avec inscription Aspiration de fumée
2. Traversée de câble du haut pour ligne de raccordement 4*2*0,8² blindée
3. Vitre à briser, interchangeable
4. Bouton RESET caché
5. Traversée de câble du bas
6. Bouton d'alarme
7. LED rouge d'alarme
Allumée: alarme déclenchée
8. Serrure
9. LED jaune de dérangement
10. LED verte de contrôle
Allumée: fonction en ordre

Caractéristiques techniques

Tension de service	24 V DC
Température ambiante en service	de la centrale de secours NZ../.. -24V DC
Mode de protection	+10° à +70°C
Boîtier	IP 50 - pour montage intérieur - - seulement pour locaux secs - plastique ABS, sur demande fonte d'aluminium injectée (seulement rouge)
Couleur	porte verrouillable, avec inscription Aspiration de fumée
Déclenchement d'alarme	rouge ou bleue, couleurs spéciales sur demande
Affichage	LED rouge
	LED jaune
	LED verte pour fonction en ordre
Remise à zéro de l'installation	touche RESET cachée pour personnel autorisé

Emplacement de montage

1,4 m ± 20 cm de distance: touche par rapport au sol.
Vers la prochaine touche RWA max. 20 m.
Bien visible dans l'escalier, le corridor, etc.
Pas caché par une porte, une fenêtre, etc.
Munir au soin du client chaque touche RWA du côté intérieur d'une étiquette collante - touche RWA N° ... -

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS

Les présentes « Conditions générales de vente » s'appliquent à l'ensemble des contrats de vente conclus avec la société 3C Services SA (le « vendeur »). D'autres conditions, telles que celles de l'acheteur ne s'appliquent que lorsque celles-ci ont été expressément convenues par écrit entre les parties.

2. PRIX

Les prix indiqués dans nos documents correspondent aux tarifs en vigueur lors de la mise sous presse ou de la publication du catalogue ou des documents. Les ajustements de prix consécutifs à l'évolution du marché, au renchérissement ou à des ajustement de cours demeurent réservés en tout temps et ne supposent pas d'avis préalable. Les offres ne contenant pas de limitation particulière sont valables pendant 30 jours à compter de la date de leur émission.

- Nos prix de vente s'entendent HT + TVA.
- Les prix ne sont valables que pour les quantités indiquées dans l'offre

3. NORMES

• Les mesures, autres indications sous forme de textes et images figurant dans nos documents n'ont qu'une valeur indicative. Les normes DIN, ISO et VSM/SN sont déterminantes. Les acheteurs étrangers sont tenus de nous informer des normes juridiques et décisions des pouvoirs publics concernant la livraison des marchandises commandées, leur conditionnement ou leur utilisation.

4. CONFECTIONS SPÉCIALES

L'acheteur répond seul de l'exactitude des dessins, ébauches, modèles, échantillons et indications mis à disposition du vendeur pour des pièces spéciales. De plus, l'acheteur garantit l'absence d'atteintes à des droits de propriété industrielle de tiers consécutives à la fabrication et à la livraison des pièces spéciales et s'engage à pleinement indemniser le vendeur contre toute responsabilité envers des tiers pour d'éventuelles atteintes à leurs droits de propriété industrielle. Les offres et confirmations portant sur des pièces spéciales sont toujours établies sur la base d'une estimation des charges de production et les prix ne sont donc que des estimations. Nous nous réservons le droit de résilier un contrat de fourniture dans le cas où nous ne serions pas en mesure de résoudre, moyennant des frais acceptables, des difficultés imprévisibles affectant la production dans le cas où l'acheteur n'acceptera pas l'ajustement nécessaire des prix.

5. DÉLAI DE LIVRAISON ET OBLIGATIONS DE LIVRER

En règle générale, les produits figurant dans nos documents sont livrables départ entrepôt, mais sans pour autant que leurs disponibilités ne soient garantis. Pour les produits qui ne figurent pas dans nos documents, nous remettons des offres sur demande. Les délais de livraison sont fixés après appréciation soigneuse du cas d'espèce, mais sans engagement. Toute indemnisation pour cause de livraison tardive est exclue. Sauf stipulation contraire, l'acheteur est tenu d'accepter la marchandise même en cas de livraison tardive. L'obligation de livrer ne peut reposer que sur notre confirmation de la commande. Les événements imprévus constitutifs d'un cas de force majeure, p. ex guerre, tensions internationales, émeutes, pénurie de matière premières, perturbations dans l'entreprise, épidémies, grève, etc., ainsi que d'autres événements indépendants de notre volonté ou de celle de nos fournisseurs ont pour conséquence de nous libérer de l'obligation de livrer tout ou une partie de la marchandise. Les livraisons sur appel ne sont possibles qu'à condition d'avoir été expressément convenues par écrit.

6. EMBALLAGE

L'emballage est facturé au prix coûtant et n'est pas repris. En l'absence d'instructions particulières, nous choisissons le type d'emballage qui nous paraissent le plus avantageux.

7. EXPÉDITIONS

La marchandise est expédiée pour le compte de l'acheteur et à ses risques. En l'absence d'instructions particulières, nous choisissons le mode d'expédition nous paraissant le plus avantageux. En cas d'envoi express, nous facturons les frais supplémentaires de transports. Les retours de marchandises non imputables à 3C Services SA ne sont acceptés que sur entente préalable. Le retour ne peut pas être accepté lorsque la valeur de la marchandise retournée est inférieure à CHF 50.-.

8. CONDITIONS DE PAIEMENT

La première commande est à payer d'avance. Ensuite, nous vous conseillons d'ouvrir un compte afin de bénéficier des conditions à 30 jours net.

9. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La marchandise que nous livrons reste notre propriété jusqu'au paiement complet. Si, d'après le régime juridique applicable, l'existence légale de la réserve de propriété est subordonnée à son inscription dans un registre particulier, nous sommes habilités à procéder à cet enregistrement. Toute marchandise n'étant pas entièrement payée ne peut être ni aliénée, ni mise en gage, ni grevée d'autres droits de tiers. Demeure réservée une aliénation opérée dans le cadre de l'activité commerciale courante de l'acquéreur. Dans ce cas, l'acquéreur nous cède sa créance au prix d'achat.

10. RÉCLAMATIONS POUR VICES

L'acheteur doit immédiatement contrôler la marchandise livrée; tout vice constaté doit nous être signalé par écrit dans un délai de 8 jours ouvrables à compter de la réception de la livraison; dans le cas d'un vice caché, le délai de 8 jours débute à la date de la découverte du vice.

En cas de réclamation justifiée ou d'erreur de livraison, l'acheteur doit accorder au vendeur un délai convenable pour livrer une marchandise conforme au contrat. Nous nous réservons toutefois le droit d'établir un avoir au lieu de livrer une marchandise de remplacement, ceci pour autant que les marchandises n'aient pas été transformées. L'acheteur n'est pas en droit d'obtenir un dédommagement ni de résilier le contrat.

11. RESPONSABILITÉ DU VENDEUR

Comme il ressort de l'article 10 ci-avant, la responsabilité du vendeur est limitée au remplacement du produit vicié à l'exclusion de toute autre remède. Ainsi nous ne sommes tenus de réparer un dommage que si celui-ci résulte d'une faute lourde de notre part ou de nos employés ou sous-traitants. La responsabilité pour les dommages consécutifs à un vice de quelque nature que ce soit est exclue, dans les limites fixées par la loi. C'est le cas notamment pour les dommages indirects et le manque à gagner.

12. ANNULATION

L'annulation d'une commande est soumise à notre acceptation écrite et expresse. Les réclamations concernant une livraison n'autorisent pas l'acheteur à annuler la livraison des marchandises déjà commandées mais pas encore livrées. Nous sommes en droit de dénoncer nos obligations de livrer si nous estimons que la situation financière ne lui permet plus d'honorer ses obligations notamment en cas de faillite de l'acheteur.

13. LIEU D'EXÉCUTION

Le lieu d'exécution des livraisons est le lieu de distribution de 3C Services SA. Le lieu d'exécution des paiements est CH – 1470 Estavayer-le-Lac.

14. PROPRIÉTÉ DU CATALOGUE, COPYRIGHT

La conception graphique et le système appliqué pour le référencement des articles dans nos catalogues et autres documents sont protégés au titre du droit d'auteur. Les reproductions et les duplications de toutes sortes, même partielles, supposent l'autorisation écrite de 3C Services SA, CH – 1470 Estavayer-le-Lac

15. FOR JUDICIAIRE

Le for est à 1470 Estavayer-le-Lac. Nos partenaires contractuels renoncent expressément au for de leur domicile.

16. DROIT APPLICABLE

Seul le droit suisse est applicable, en particulier le Code suisse des obligations. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Convention de Vienne) est exclue.



LA DIFFÉRENCE SE MESURE PARFOIS
DANS LES PLUS INFIMES DÉTAILS

John Pawson, architecte designer

WWW.3CSERVICES.CH

